

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 27 octobre 2022

Délibération n°20221027_02

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 51

Suppléants : 4

Pouvoirs : 6

= VOTANTS : 61

- dont « pour » : 61

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : GEMAPI - SBCP/SBAISS : désignation de nouveaux représentants
suite à démission/vacance de siège**

Le jeudi 27 octobre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 11/10/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de St-Amant-de-Boixe.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - NAFFRICHOUX Marc – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAUDAUD Gérard – TEILLET Anne MARCELIN Céline – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie ETIENNE Murielle - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine

4-LOTTE Michel suppléant de CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Pouvoirs :

1-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

2-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier

3-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

4-POTEL Maryse pouvoir à ROUMAGNE Magalie

5-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à CAMY Bruno

6-MAHÉ Jacques pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc

Absents : GIRAUD-BERNARD Éric - BLANCHON Alain – FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle – CHAUSSEPIED Pierre - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques – SEVRIT Raymond.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : GEMAPI - SBCP/SBAISS : désignation de nouveaux représentants suite à démission/vacance de siège

Vu l'article 56 de la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (dite Loi MAPTAM) créant la compétence GEMAPI ;

Vu la loi du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi NOTRe), faisant de la compétence GEMAPI une compétence obligatoire des EPCI à fiscalité propre dès le 1er janvier 2018 ;

Vu l'article L 5711-1 du CGCT, selon lequel « pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre. »,

Vu la délibération n°20180125_15 en date du 25 janvier 2018, transférant la compétence de la Gestion des Milieux aquatiques et de la Prévention des Inondations « GEMAPI » aux 6 syndicats suivants : SBAISS, SMABACAB, SYBRA, SBCP, SYBTB, SYMBA (exercice de la compétence par délégation),

Vu la délibération n°20200730_12D en date du 30 juillet 2020, désignant les représentants siégeant pour le compte de la Communauté de communes Cœur de Charente au SBCP,

Monsieur le Vice-Président en charge de la GEMAPI rappelle aux conseillers communautaires l'organisation de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le territoire de la CDC Cœur de Charente.

Les missions exercées dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des risques d'inondation (GEMAPI) sont exercées pour le compte de Cœur de Charente par les 6 syndicats de bassins suivants :

1. Syndicat des Bassins Argenton, Izonne et Son-Sonnette (SBAISS)
2. Syndicat d'aménagement du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB)
3. Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMA BACAB)
4. Syndicat des Bassins Charente et Péruse (SBCP)
5. Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois (SyBRA)
6. Délégation de la compétence au Syndicat Mixte des Bassins Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bourru (SyMBA).

Afin de représenter la CDC au sein de ces syndicats, il est nécessaire de désigner des délégués.

Monsieur le Vice-Président précise que des sièges sont vacants au sein de 2 syndicats, à savoir le SBCP et le SBAISS.

Il précise le nombre de sièges vacants : SBCP : 1 suppléant - SBAISS : 1 titulaire – 1 suppléant.

Il invite les candidats à se faire connaître.

SBCP - 1 suppléant	
Mélanie POITOU - Voharte	
SMABACAB :	
1 siège de titulaire	1 suppléant
Laurent DANEDE - Tourriers	ETIENNE Murielle – Val-de-Bonnieure

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'approuver les désignations précitées, figurant sur les tableaux ci-annexés.**

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD



Membres désignés pour siéger au sein du SBCP :

SBCP				
Délégués	Titre	Nom	Prénom	Commune
Titulaires	M.	SCHAEFFER	Sébastien	AMBERAC
	M.	CAILLER	Julien	LUXE
	Mme	BOUILLON	Françoise	AUNAC-SUR-CHARENTE
	M.	VIROULAUD	Philippe	PUYREAUX
	M.	DANEDE	Laurent	TOURRIERS
	M.	BEAU	Jean-Yves	MOUTONNEAU
	Mme	MAINGUET	Martine	CHENON
	M.	CLEMENT	Jean-Michel	LA CHAPELLE
	Mme	ROUQUAT	Marie-Noëlle	FOUQUEURE
	M.	CAILLAUD	Claude	VILLOGNON
	M.	BAUSSANT	Jean-Robert	ST GROUX
	M.	CHARRIAUD	Jonathan	MANSLE
	M.	BOIREAUD	Philippe	FONTCLAIREAU
	M.	RAINETEAU	Jean	MONTIGNAC-CHARENTE
	Mme	RAMEZI	Christelle	MOUTON
Suppléants	M.	COUSSOT	Jérôme	AMBERAC
	M.	CAILLAUD	Jean-Michel	LUXÉ
	M.	BEAU	Jacques	AUNAC-SUR-CHARENTE
	M.	GUIBERT	Christian	PUYREAUX
	Mme	CHENE	Nadine	PUYREAUX
	M.	HENTRY	Jimmy	MANSLE
	Mme	POITOU	Mélanie	VOUHARTE
	M.	BAILLET	Jean-Louis	LA CHAPELLE
	M.	CREUZEAU	Jérôme	FOUQUEURE
	M.	BLANCHON	Alain	COULONGES
	M.	GAURON	Jean-François	FONTENILLE
	M.	DEVAUTOUR	Jean-Christian	AMBERAC
	M.	BUISSON	Guy	FONTCLAIREAU
	Mme	JEROME	Géraldine	XAMBES
	M.	COUSSY	Gilbert	LICHERES

Membres désignés pour siéger au sein du SBAISS :

SBAISS				
Délégués	Titre	Nom	Prénom	Commune
Titulaires	Mme	CHARRIERE	Marie-Thérèse	ST FRONT
	Mme	TOURE	Eliane	VENTOUSE
	M.	DANEDE	Laurent	TOURRIERS
	M.	JEAN	Yves	CELLEFROUIN
	Mme	BIDENNE	Suzanne	MOUTON
	Mme	RIOU	Anne	VALENCE
Suppléants	Mme	COLLIGNON	Mathilde	ST FRONT
	Mme	DELAILE	Isabelle	VENTOUSE
	Mme	ETIENNE	Murielle	VAL-DE-BONNIEURE
	Mme	PERRON	Michelle	LA TACHE
	Mme	FOUCHER	Sylvie	VENTOUSE
	M.	LETELLIER	Nicolas	VAL-DE-BONNIEURE